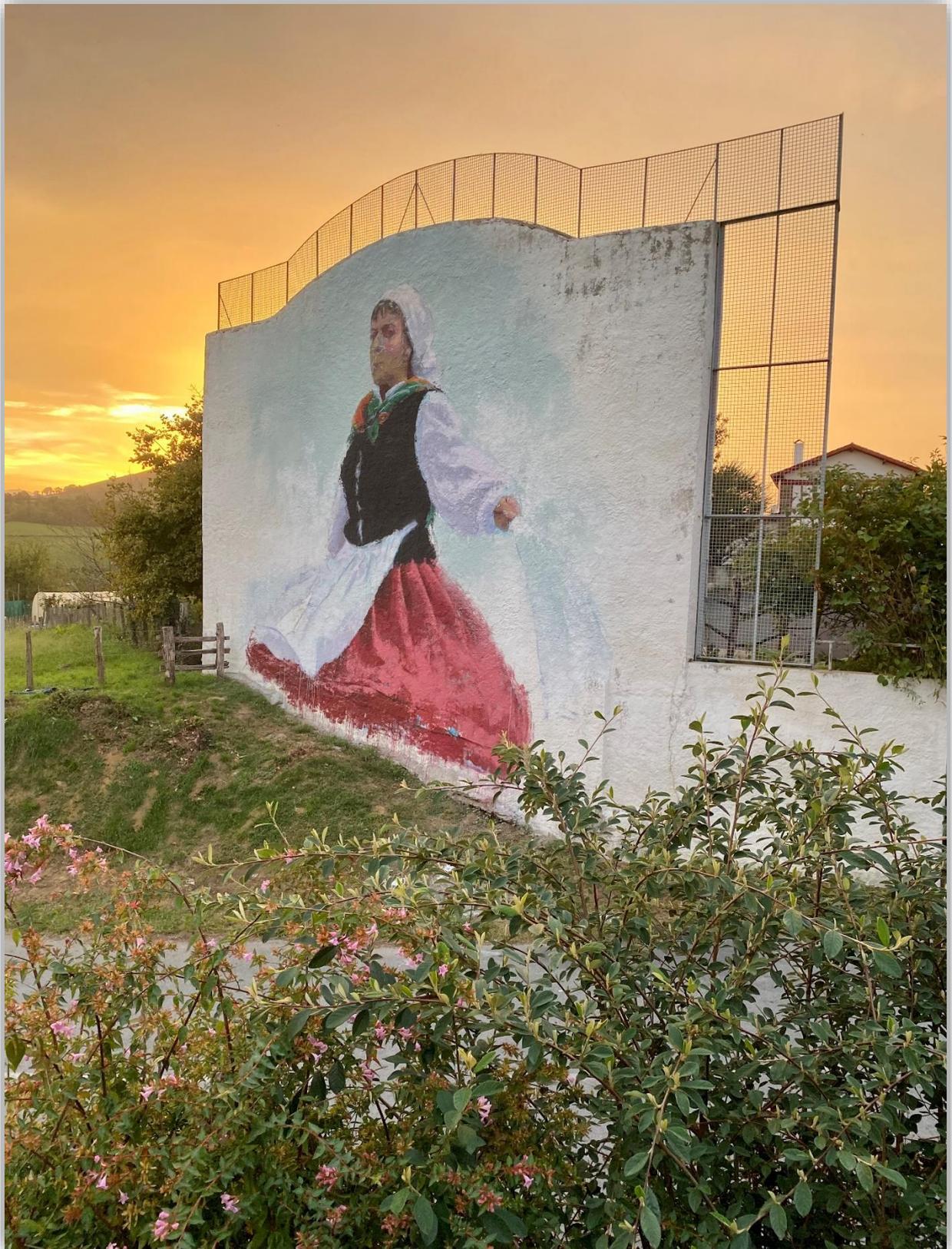


BULLETIN MUNICIPAL 2022



LE MOT DU MAIRE

Chères villageoises, Chers villageois,

L'année 2022 aura permis le retour progressif à une vie normale. Je tiens à remercier l'ensemble des associations qui ont œuvré à l'organisation de toutes les manifestations culturelles, festives et sportives et qui ont connu un franc succès auprès des villageois.

On peut citer une nouvelle manifestation qui a vu le jour en 2022, dans le cadre des vendredis de l'Arbéroue et l'organisation d'un concours d'omelette par Artetxea & Arberoako Joaldunak lors d'une belle soirée fin juillet sur la place du fronton, ainsi que le passage de l'artiste de street art John Wentz avec la réalisation de son œuvre sur notre fronton. Cette fresque est la 1^{ère} pierre au projet d'embellissement de notre village dont l'entrée était un peu austère avec ce grand mur. Désormais, elle restera unique !

Je tenais aussi à évoquer la sécheresse sans précédent que nous avons vécue avec une période de plusieurs mois de restriction d'eau qui a notamment durement touché le milieu agricole. Il faut espérer que cette période nous aura permis à toutes et à tous de prendre conscience que l'eau est désormais l'une de nos plus grandes richesses à préserver pour les futures années.

L'année 2022 a accentué la crise du logement que nous subissons à l'échelle du Pays Basque. La rareté du foncier, la spéculation, l'attractivité de nos villages et les besoins en logements font partie de nos principales préoccupations. La municipalité mène depuis 2 ans des négociations en partenariat avec l'EPFL, afin de saisir toutes opportunités foncières qui pourraient permettre d'offrir des possibilités de logements accessibles à nos villageois.

D'autre part, la vente du collectif Hirixka au bailleur social Habitat Sud Atlantique retranscrit notre souhait de nous projeter sur les besoins de demain. Cette cession nous permet d'avoir certaines capacités financières pour porter nos différents projets, toutefois nous sommes en recherche de toutes subventions qui permettront de mener à bien les futurs travaux.

Dans la dynamique de l'étude de Plan de référence « Centre bourg » menée en 2022 et des différents temps d'échanges qui ont permis de partager nos points de vue sur les besoins en termes d'aménagement, vous serez convié prochainement à une réunion publique de restitution globale. Le recrutement récent d'un Cabinet de maîtrise d'œuvre va nous permettre de rentrer dans la phase opérationnelle des travaux qui seront menés en plusieurs tranches.

Dans ce contexte de crise énergétique, nous porterons en 2023, en partenariat avec les services de la CAPB, une étude thermique, énergétique et photovoltaïque du complexe Harpe Alde dont les résultats nous guideront sur les futurs travaux de rénovation.

Pour terminer, je voulais souligner le travail mené avec le milieu agricole dans le cadre de la 1^{ère} commission locale d'écobuage et les discussions engagées pour développer de nouvelles pratiques plus vertueuses de gestion des landes communales.

Je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble des adjoints, des conseillers pour leur disponibilité, les personnes ayant participé à la rédaction de ce bulletin ainsi que les représentants des associations de notre village.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Frédéric CAMOU

Les membres du Conseil Municipal

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE ANNÉE 2022

Excédent global 2021 : + 293 639.86 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 211 963.76 €
- Charges à caractère général	107 587.35
- Charges de personnel	256 398.18
- Autres charges de gestion courante	112 147.45
- Charges financières	12 262.86
- Charges exceptionnelles	3 148.00
- Valeurs comptables immobilisations	718 622.00
- Amortissements	1 797.92

Recettes	1 301 183.11 €
- Produits des services	168 175.39
- Produits des impôts et taxes (dont impôts locaux*)	201 966.19
- Dotations, subventions et participations	89 462.13
- Autres produits de gestion courante	93 493.43
- Produits financiers	6.16
- Produits exceptionnels	726 953.00
- Atténuation charges	21 126.81

INVESTISSEMENTS

Dépenses	160 222.17 €
- Voirie communale	26 434.59
- Acquisition de matériel	4 817.24
- Bâtiments communaux	18 247.75
- Requalification centre bourg	24 976.28
- Rénovation énergétique	15 169.58
- Local multi-activités	1 872.00
- Emprunts et dettes assimilées	40 681.27
- Subventions d'équipement	20 698.23
- Autres immobilisations financières	7 325.23

Recettes	888 922.10 €
- Remboursement TVA	9 727.00
- Taxe aménagement	3 141.37
- Emprunts et dettes assimilées	7 683.23
- Immobilisations corporelles	114 930.08
- Immobilisations en cours	16 685.54
- Autres constructions	718 622.00
- Amortissements	1 797.92
- Subventions : voirie – acquisition matériel – bâtiments com. – requalification...	16 334.96

Résultat global 2022 : + 1 111 559.14 €

Commentaires Compte Administratif 2022

En juillet 2022, le conseil municipal a décidé de céder la propriété et la gestion des 6 logements du collectif Hirixka au bailleur social Habitat Sud Atlantic (HSA). Le produit de cette cession de 718 622 € HT correspondant au montant de l'investissement initial, a été volontairement affecté en section investissement. Le montant de cette vente a été entièrement destiné à abonder les programmes d'investissements en cours et/ou à venir pour mener à bien les futurs projets et répondre aux besoins de l'ensemble de la population notamment en matière de réserve foncière, de services et de transition énergétique. Les opérations d'investissement ont été ajustées ainsi :

- (création) Stratégie Foncière : 200 000€
- (création) Rénovation Energétique bâtiments et logements communaux : 110 000€
- (création) Local multi activités : 120 000€
- Requalification centre bourg : 335 000€

*TAUX D'IMPOSITION 2022 (Impôts locaux)

Taxes	Taux 2021	Taux 2022	Base 2022	Produits 2022
Taxe Habitation	10.66%	10.66%	70 265	7 490
Taxe foncière sur propriétés bâties	21.62 %	21.62%	307 257	66 585
Taxe foncière sur propriétés non bâties	39,39%	39,39%	30 281	11 928
Total				86 003

VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2023

Chaque année, les taux des impôts locaux font l'objet d'une délibération. Seuls les taux de Taxe Foncière sur le bâti (TFB) et de taxe foncière sur le non bâti (TFNB) étaient concernés ces dernières années et il a été décidé à chaque fois de ne pas les augmenter. Quant à la taxe d'habitation, son taux était figé suite à sa suppression progressive.

En 2023, il est de nouveau possible de délibérer sur le taux de la Taxe d'Habitation (THRS), celle-ci ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de 2 ans (non concernés sur notre commune pour cette année).

En parallèle, il apparaît que le contexte budgétaire est tendu et incertain : inflation moyenne de près de 7 % c'est à dire que les charges augmentent bien plus vite que les recettes. Nous n'échappons pas à cette situation préoccupante.

Il n'y a pas beaucoup de levier pour une commune autre que la fiscalité pour tenter d'inverser la tendance. Les charges sont relativement maîtrisées alors que les recettes sont globalement à la baisse (baisse des dotations de l'état DGF et AC (Attributions de Compensation) de la CAPB qui stagnent...).

Enfin, les taux de nos impôts locaux n'ayant pas bougé depuis plus de 5 ans et parce qu'il est nécessaire de donner les moyens à notre collectivité de faire face aux nombreux défis à venir, le conseil municipal a décidé de voter l'augmentation des taux de THRS et de TFB et de ne pas changer le taux de TFNB pour l'année 2023.

		2022	2023
TFB	Taux	21.62 %	23.12 %
TFNB	Taux	39.39 %	39.39 %
THRS	Taux	10.66 %	11.29 %

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Hugo Pereira, né le 13 août 2022
- Mila Artayet, née le 28 avril 2022

DÉCÈS

- Argeles Edmond Charles Léon, décédé le 18 Aout 2022, Pausa Lekua
- Ascery Jean Jacques, décédé le 11 août 2022, Oihanbidea
- Bellecave Elisabeth, décédée le 28 janvier 2022, Pausa Lekua
- Bidart Marie Thérèse, décédée le 02 octobre 2022, Urrutia
- Caisova Alena, décédée le 09 mars 2022, Pausa Lekua
- Darrieumerlou Sidonie, décédée le 07 septembre 2022, Pausa Lekua
- Darritchon Pascal Gérard, décédé le 04 octobre 2022, Pausa Lekua
- Etcheberry Marianne, décédée le 04 avril 2022, Pausa Lekua
- Etchepare Bertrand, décédé le 02 juillet 2022, Pausa Lekua
- Etcheverry Joseph Daniel, décédé le 10 novembre 2022, Pausa Lekua
- Ezcurdia Pascaline, décédée le 31 janvier 2022, Pausa Lekua
- Font Etienne Gaetane, décédée le 25 janvier 2022, Pausa Lekua
- Gittenay Marie Jeanne Julienne, décédée le 14 août 2022, Pausa Lekua
- Hitta Marie-Jeanne, décédée le 24 mars 2022, Pausa Lekua
- Labat St Martin, décédé le 06 janvier 2022, Pausa Lekua
- Lafon Daniele Odette Marie Jeanne, décédée le 19 septembre 2022, Pausa Lekua
- Lubrano Lavadera Marie Olga, décédée le 03 janvier 2022, Pausa Lekua
- Mendiburu Marie, décédée le 20 mars 2022, Pausa Lekua
- Pantigny Maurice Jacques, décédé le 20 décembre 2021, Pausa Lekua
- Parachu Josette, décédée le 15 novembre 2022, Pausa Lekua
- Ramirez Paul, décédé le 17 décembre 2022, Pausa Lekua
- Sanchez Fermin Jean Francois, décédé le 14 décembre 2022, Pausa Lekua
- Uhart Pierre, décédé le 25 septembre 2022, Pausa Lekua

Nos plus sincères condoléances à toutes les familles éprouvées par ces disparitions.

CERTIFICAT D'URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE - PERMIS D'AMÉNAGER

Permis de construire

- CASSOU Charles et CLAIRAC Tania : Transfert de PC
- JABELIN & WILLERVAL : Construction maison individuelle
- GAURIAT François / POUZADOUX Solenn : Modification PC



Demandes préalables

- CR2P : Installation générateur photovoltaïque.
- BASSINET Sylvie : Modification porte-fenêtre sur façade Sud.
- OFFICE 64 DE L'HABITAT/PAUSA LEKUA : Remplacement garde-corps / Porte automatique RDJ / Aménagement terrasse.
- RIVIERE Maritxu : installation portail + remise en l'état des clôtures.
- THERISSE DOYLE Fiona : Changement de menuiseries + isolation par extérieur + création d'une fenêtre.
- FAVIER Anouchka : modification de façade + création de 2 places de stationnement et revêtement en gravillon accès existant.
- HARAMBOURE André : Construction d'un local de stockage d'aliments.
- LACROIX Jean-Baptiste : Création d'une fenêtre.
- AROTARENA Philippe : Panneaux photovoltaïques.
- ITHURBURU Stéphane : Piscine.
- BARNECHE Gérard : Modification ouverture et construction terrasse.

Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Toute déclaration préalable de travaux et permis de construire (construction, rénovation, extension, changement de façade, etc...) ayant fait l'objet d'un arrêté d'urbanisme, est soumis à une vérification de la conformité des travaux déclarés.

Depuis le 2^{ème} trimestre 2022, la commune est en mesure de solliciter un agent assermenté de la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui a la charge d'assurer ces contrôles et le cas échéant de dresser un procès-verbal constatant les infractions au code de l'urbanisme.

Il est rappelé que tout pétitionnaire doit déposer au démarrage, la déclaration d'ouverture du chantier et à la fin des travaux, la demande de DAACT.

Pour toute question relative à un dépôt d'une Déclaration Préalable / Permis de Construire, il est recommandé de prendre attache auprès de la mairie afin de s'assurer de la compatibilité avec le règlement du PLUI du Pays d'Hasparren.

SUBVENTIONS 2022

Associations	
Association enseignement enfants malades	200
Bake Bidea	100
Croix Rouge	50
Edition Basque Herria	100
Euskaltzaindia	50
Euskal konfederazioa	50
Hemen Elkartea	100
Integrazio Batzordea	400
Irulegiko irratia	200
Kanaldude	100
FNATH	50
Izpindar	50
Korrika	300
Lurzaindia	100
Mediabask	100
Resto du Cœur	200
Secours Catholique	50
Téléthon	100
APE	
Arberoa Ikastola Aintzina (15 élèves)	300
Elhuyar (12 élèves)	240
Ezkie Ikastola (2 élèves)	40
Ursuya (3 élèves)	60
Associations du Village	
Arberoako Joaldunak	300
Abarratia	300
ACCA Goratik	300
Artetxea	300
Etablissements scolaires	
Arberoa Ikastola	6600
Ezkie ikastola	880

TOTAL VERSÉ : 11 620 €

PROGRAMME TRAVAUX 2022



Travaux de fauchage : à raison de deux passages dans l'année, en juin et octobre. Ces travaux sont réalisés sur tous les chemins ruraux, ainsi que sur la départementale bourg.

TOTAL TTC : 6 771.12€

VOIRIE COMMUNALE



- Chemin d'Iriberria : Canalisation d'assainissement caniveau en fonte et enrobé de 300 m².
- Chemin de Kittendea : Couche d'enrobé de 192 m².
- Curage de fossé et évacuation des terres.

TOTAL TTC : 24 737.03 €



ACCUEIL DE LOISIRS ARBEROAN ALAIKI

L'accueil de loisirs bilingue Arberoan Alaiki répond à un réel besoin des familles habitantes des quatre communes organisatrices.

L'été passé, nous avons accueilli au total 114 enfants de 3 à 13 ans sur la période du 11 juillet au 19 août, de 7h30 à 18h, du lundi au vendredi dans les locaux, partagés avec l'école "Le petit Prince" d'Isturits.

L'équipe était composée d'une directrice :

Carmen CARCELLER, diplômée BAFD, et de sept animatrices diplômées

BAFA : Itxaro DUNATE, Elorri LANDABURU, Leire SUZANNE, Uxue ELOSEGI MARTINON, Elodie CAZAURAN, Elisa BARNETCHE, Laurie LARRANDA; 2 stagiaires BAFA : Emilie DUVAL et Emilie GOYENETCHE).

Les enfants sont partis voyager dans le temps (la préhistoire, l'antiquité, le moyen âge, le présent et le futur) par le biais d'activités manuelles, expressions corporelles, activités ludiques et sportives. Des sorties de pleine nature ont été organisées ainsi que des journées de rencontres (Camping à Arberoan, randonnée à Abarratia, Labyrinthe & jeux en bois, le loto des grands-parents, Château de Laas, la visite des animaux avec les résidents de l'EPHAD d'Isturits).

Les petites vacances se sont déroulées sur différents thèmes (les couleurs, les olympiades, Koh Lanta, les animaux de la mer et les pirates) par le biais du jeu (activités sportives, manuelles, musicales, d'animations...). Des balades en forêt et des randonnées ont été organisées dans le secteur de la commune d'Isturits ainsi que des animations, intervenants et sorties extérieures (l'aquarium de Biarritz, la Grande plage, Clown Pontx Pailazoa, Cinéma de Hasparren).

Mise en place du dispositif Euskaraz Josta (extrascolaire) depuis l'été proposé par la CAPB afin de favoriser la langue basque dans tous les temps de la vie du centre. Il permet aux enfants de développer la langue basque et de découvrir la culture basque de façon ludique à travers différentes activités (une demi-journée en basque, la deuxième en français en suivant le modèle linguistique *ERDIZKA*).

Pour l'année 2021-2022, concernant les mercredis, le centre a une capacité d'accueil maximum de 40 enfants à la journée. 69 enfants ont bénéficié du service. Les enfants présents les mercredis matin ont profité des diverses activités menées par des intervenants extérieurs (pelote basque, poterie, rugby).

En complément des intervenants, Aurélie BISCAYCHIPY, Audrey IPUY, Elorri LANDABURU, Uxue ELOSEGI MARTINON et Karine HILDERAL proposent aux enfants des activités diverses en s'adaptant au rythme de l'enfant.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements, n'hésitez pas à contacter Carmen CARCELLER par mail à l'adresse suivante : arberoanalaiki@isturitz.fr ou par téléphone au 07.86.49.00.15. Vous pouvez également contacter la mairie d'Isturits au 05.59.29.62.84 pour toute information concernant le fonctionnement de l'accueil de loisirs.





LE RPI BIGABAT

ÉCOLES PUBLIQUES D'AYHERRE ET D'ISTURITS

Le RPI Biga Bat regroupe les écoles publiques d'Ayherre et d'Isturits.

Son fonctionnement est assuré par un comité syndical composé d'élus de chaque commune, dont les deux maires Frédéric Camou et Arño Gastambide, et de représentants des parents d'élèves. Le président est Arño Gastambide.

Les enfants ont bénéficié de différentes sorties dont notamment, en fin d'année scolaire, un voyage à Paris de 3 jours pour ceux scolarisés à Ayherre ; une visite de la restauration du bateau de l'Hermione et de la plaine d'Ansot pour les élèves scolarisés à Isturits.

Le RPI, à la rentrée 2022, comptait 85 élèves répartis comme suit :

- **Ecole d'Isturits** (TPS au CP) : 41 élèves, 2 enseignants en français, 2 enseignants en basque et 3 ATSEMS bilingues.
- **Ecole d'Ayherre** (CE1 au CM2) : 44 élèves, 1 enseignant en français, 1 enseignant en basque.

Tous les enfants sont inscrits en filière bilingue, l'enseignement y est à parité horaire : 12h en français et 12h en basque réparties sur deux jours chacun.

Une garderie, en place dans chaque école, accueille les enfants à partir de 7h30 ; le soir, elle fonctionne jusqu'à 18h15.

Une navette gratuite assure le transport des enfants d'école à école dans des conditions de sécurité optimales avec la présence d'un accompagnateur à chaque trajet.

La cantine fonctionne dans chaque village, un personnel qualifié assure l'encadrement des élèves durant le temps du repas et la pause méridienne.

Le RPI est classé en territoire prioritaire et en zone montagne, il peut donc accueillir les enfants dès l'âge de deux ans.

L'inscription se fait à la mairie de la commune de résidence avant de contacter la directrice ou le directeur de l'école :

Isturits : M. Castillon Bruno : 05 59 29 45 97

Ayherre : Mme Brenot Emilie : 05 59 29 42 13



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Définition : le CCAS gère les affaires sociales de la commune. Il dispose d'un budget autonome. Le maire en est le président de plein droit.

Le conseil d'administration se compose de 9 membres dont :

- **5 élus titulaires** : Frédéric Camou, Virginie Légarto, Nickie Lelorec, Monique Lohiague, Karine Malé dit Cazot.
- **1 élue suppléante** : Myriam Gourgues
- **4 représentants d'associations** familiales, de personnes âgées et d'handicapés ou œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions : Bernadette Ascery, Claude Candiard, Marie-Pierre Casemajor, Marie-Josée Lacroix.

Les attributions

- Obligatoires : compléter les dossiers d'Action Sociale et les transmettre aux services départementaux
- Facultatifs : la réglementation l'autorise à mener « une action générale de prévention et de développement social » (Art. R123-2 du CASF) en accordant des aides après « une analyse des besoins de la population » (Art. R123-1 du CASF)

Modalités d'attribution

Le CCAS n'a pas la qualification pour juger les besoins en aide exceptionnelle. Il se rapproche du CCAS d'Hasparren pour l'établissement d'un diagnostic lors de besoin.

- Les recettes peuvent être :
- La subvention versée par la commune
 - Des dons ou des legs

Les délibérations

Le huis-clos des séances se justifie par l'obligation du secret à laquelle sont astreints les administrateurs. Aucune disposition n'impose l'affichage des comptes rendus des réunions du CCAS.

Divers

Paniers garnis : ces derniers ont été distribués aux personnes résidant sur la commune et âgées d'au moins 75 ans.

Un repas, organisé pour les personnes de 60 ans et plus, a eu lieu en juin et a rassemblé une trentaine de personnes.

Une aide et/ ou des informations concernant les démarches administratives en ligne, la téléassistance et la complémentaire santé solidaire sont proposées (pour toute information, vous pouvez vous adresser à la mairie).

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Depuis le 1er novembre 2019, l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) et la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ont été remplacées par la Complémentaire Santé Solidaire. Il s'agit d'un nouveau dispositif destiné à faciliter l'accès aux soins et à offrir une meilleure protection en matière de couverture santé.

Elle ouvre l'accès aux consultations médicales, aux traitements, aux soins dentaires et optiques, aides auditives, etc... sans avance de frais et au forfait journalier sans limitation de durée...

Elle peut être gratuite ou payante selon les ressources, l'âge et le nombre de personnes du foyer. Une personne seule, percevant moins de 9 203 € annuel, soit 767 € mensuel, a droit à la protection Complémentaire de Santé Solidaire gratuite. Pour une personne seule percevant des ressources comprises entre 9 203 € et 12 424 €, la CSS sera payante (moins de 1€ par jour et par personne).

Un simulateur vous permet d'évaluer vos droits sur le site :

mesdroitssociaux.gouv.fr ou ameli.fr/simulateur-droits/public/

Si vous pensez être éligible à cette complémentaire, vous pouvez soit :

- faire la demande en ligne sur : **www.service-public.fr/particuliers/vosdroitsLR52880**
- remplir un formulaire papier (12504) que vous pouvez télécharger sur **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R54651**.

L'organisme d'assurance maladie dispose de 2 mois pour rendre sa décision.

Si vous rencontrez des difficultés pour accomplir ces démarches, le CCAS d'Isturits se propose de vous accompagner.

Pour cela, vous pouvez vous adresser à la mairie au 0559296284 qui leur transmettra votre demande.

LA TÉLÉASSISTANCE

Depuis 2017, le département a mis en place sur son territoire un service public de téléassistance.

La prestation départementale **le64téléassistance** s'adresse à toutes les personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou dépendante qui désirent rester à leur domicile en toute sérénité.

Le tarif d'abonnement pour la prestation de base, proposé dans le cadre de la concession de service public est de 7.38€ TTC par mois. L'offre de base comprend le transmetteur et émetteur (matériel neuf), l'installation, la maintenance et la formation des bénéficiaires. Le département prend en charge le coût de cet abonnement de base pour les bénéficiaires de l'APA ou de la PCH.

Ce service est une dépense éligible au crédit d'impôts.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le 05 54 12 06 64.

Pour souscrire à ce service, vous pouvez aller sur le site : le64.fr/le64teleassistance ou via la plateforme autonomie64.fr.

Vous pouvez également contacter la mairie qui transmettra votre demande au CCAS.

Outre le département, des compagnies privées peuvent également vous proposer ce service.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

La dématérialisation des démarches administratives a pour but de simplifier les demandes et de réduire les délais de traitement.

Voici les principales qui sont en ligne sur le site « service-public.fr » :

- Changement d'adresse
- Demandes relatives à la famille (acte naissance, AF, compte personnel retraite, etc...)
- Social et Santé (aides sociales, inscription pôle emploi, etc...)
- Transports (carte grise, permis, amende, etc...)
- Déclaration Revenus (impôt.gouv)
- Signalement fraude bancaire (Perceval)
- Justice (Extrait casier judiciaire, etc...)
- Etranger (carte européenne assurance maladie, etc...)

Le site ANTS (ants.gouv.fr) vous accompagne dans la réalisation de vos démarches liées à l'immatriculation des véhicules, au permis de conduire et aux titres d'identité :

- Immatriculation : vente véhicule, modification adresse carte grise etc...
- Permis de conduire : inscription à l'examen, demande de permis international etc...
- Carte identité/passeport : 1ère demande, renouvellement, effectuer une pré-demande non obligatoire mais recommandée...

Seules les communes équipées d'un dispositif de recueil des données biométriques traitent les demandes de cartes d'identité et de passeports. La mairie d'Isturits n'étant pas équipée de ce dispositif, elle ne reçoit pas les dossiers de demandes de cartes d'identités et de passeports.

Les mairies les plus proches sont Hasparren, Cambo, Saint-Palais, Bidache, Saint-Jean Pied De Port et Bayonne. Pour toute demande, il faut prendre rendez-vous dans les mairies citées ci-dessus.

Il est possible de préremplir le dossier sur le site ANTS.

Vous pouvez vous connecter avec Franceconnect ou en créant un compte avec identifiant et mot de passe.

Si vous rencontrez des difficultés pour accomplir ces démarches, le CCAS vous propose de vous accompagner soit par la mise à disposition d'un ordinateur, soit par une présence physique.

Pour cela, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie qui transmettra votre demande.

ÉLAGAGE DES PLANTATIONS AUX ABORDS DES LIGNES AÉRIENNES

Les divers opérateurs de téléphonie constatent que des plantations de certaines propriétés rendent les opérations de maintenance et d'extension du réseau aérien impossibles.

De plus, les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services de télécommunications.

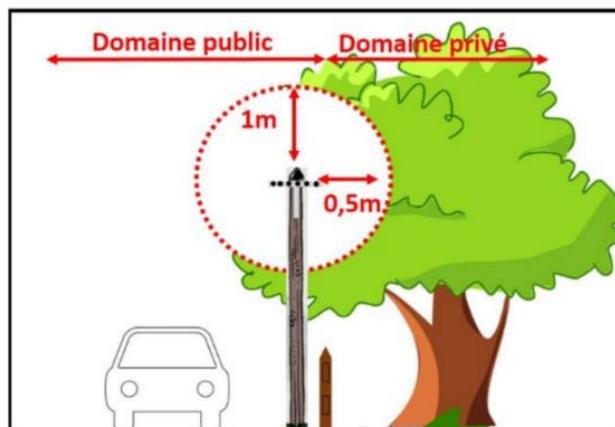
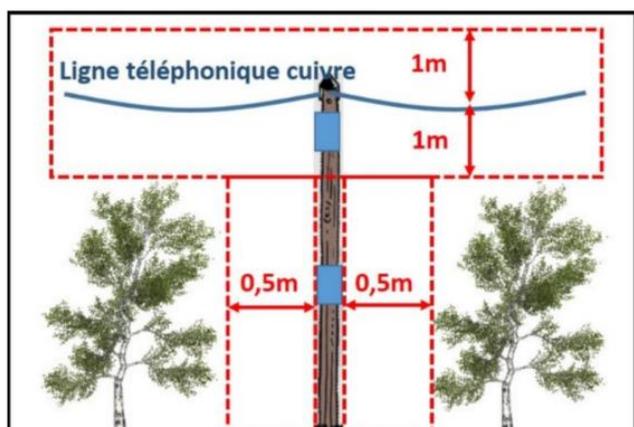
Nous vous rappelons qu'en tant que propriétaire, il vous appartient d'accomplir l'élagage de vos plantations situées aux abords du réseau.

Une distance minimale d'un mètre des lignes aériennes doit être respectée.

Dans un souci de sécurité, je vous remercie de réaliser cette opération.

En cas d'élagage à proximité d'une ligne électrique, il est indispensable de prendre les précautions qui s'imposent. La mairie pourra vous conseiller sur les démarches à suivre préalablement.

Comptant sur votre compréhension et de l'aide apportée au maintien de la qualité du réseau, nous vous remercions par avance.



COMMISSION LOCALE D'ÉCOBUAGE GESTION DES LANDES COMMUNALES

Une première commission locale d'écobuage et une nouvelle commission sur la gestion des landes communales ont été organisées courant 2022. Cette démarche, accompagnée par la chambre d'agriculture en partenariat avec les agriculteurs locaux, a pour finalité de développer de nouvelles pratiques de pastoralisme et limiter, organiser, la pratique de l'écobuage sur certains secteurs.

PLAN DE RÉFÉRENCE

Cette étude, que nous avons engagée en 2021 en collaboration avec la CAPB, a permis durant l'année 2022 de réfléchir et d'imaginer l'évolution de notre centre bourg à court, moyen et long terme, avec un architecte Urbaniste, le Conseil Départemental, et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

- Adapter l'aménagement et le développement urbain du centre bourg, intégrant la création d'équipements publics pour répondre aux nouvelles offres de services ainsi que la création des futurs logements pour suivre l'évolution de la population et être conforme avec les objectifs du Programme Local de l'Habitat adopté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.
- Valoriser, identifier, sécuriser et rendre accessible les équipements publics, notamment en créant un parvis à la mairie et au complexe Harpe Alde qui accueille le groupe scolaire « le Petit Prince » et le centre de loisirs Arberoan Alaiki.
- Améliorer les mobilités en créant des liaisons douces entre les quartiers afin de limiter les déplacements en véhicule, mais également favoriser les déplacements à pied ou en vélo et créer un aménagement sécurisé pour l'utilisation des transports collectifs (réseaux Txik-Txak et scolaire).
- Prendre en compte les enjeux environnementaux en adaptant les aménagements au changement climatique, en favorisant la biodiversité et en privilégiant les espaces végétalisés, tout en essayant de définir une identité paysagère.

Les élus ont souhaité que cette réflexion ait une approche collective et participative. C'est ainsi qu'une première réunion publique de présentation a été organisée, suivie d'une visite urbaine et d'ateliers de travail durant lesquels un grand nombre de villageois ont pu partager leurs points de vue, chacun s'appropriant le projet à sa manière.

Nous remercions les villageoises et les villageois ayant participé à cette démarche pour la qualité des échanges.

Une réunion publique de restitution sera organisée prochainement afin de vous présenter les différents aménagements envisagés sur la traversée du centre bourg.

Nous lançons ce printemps le recrutement d'un maître d'œuvre qui nous permettra en 2023 le démarrage des premiers travaux.



INFOS

TARIFS DES LOCATIONS

Salle pour tous	Isturiztar	Extérieur
- 1/2 journée	200 €	400 €
- 1 journée	350 €	700 €
- Groupe de moins de 50 personnes	200 €	400 €
Cantine « On Egin »	100 €	200 €

TRINQUET : LOCATION

1h sans lumière après 18h : 7 €

1h avec lumière après 18h : 10 €

Le samedi matin et le dimanche jusqu'à 18h00 la journée, l'accès au trinquet est gratuit pour les villageois.

FONCTIONNEMENT OUVERTURE TRINQUET

1. Veuillez appeler au 06 67 90 19 88 pour obtenir le code d'ouverture de la boîte.
2. Utiliser l'aire de jeux.
3. Avant de remettre la clé à sa place, vérifier que la porte du trinquet soit bien fermée.
4. Changer le code afin de verrouiller la boîte à clé.

Pour le bon fonctionnement de l'équipement public, il est de la responsabilité de chacun de conserver le trinquet dans le meilleur état possible. À votre arrivée, il vous sera demandé de vérifier le bon état du complexe, car en cas de dégradation, le dernier utilisateur sera tenu responsable des dégâts occasionnés. Pour les enfants mineurs qui utilisent le Trinquet, il en va de la responsabilité des parents quant au respect des différents protocoles.

LA SALLE POUR TOUS

Elle est mise à disposition à titre gracieux pour les associations du village jusqu'à 3 manifestations dans une année. Au-delà, 100 € par événement.

Si la salle est utilisée 2 jours par une personne du village pour fêter son mariage, le tarif de la location sera de 1 jour.

Un contrat de location sera établi dans tous les cas, **un mois avant la manifestation.** Il sera accompagné du règlement intérieur.

Pour toute location, vous devez vous rendre à la mairie pour signer le contrat et le règlement de location et y déposer le chèque de caution.

Rappel : Le comité des fêtes ainsi que la mairie vous font savoir que les mobiliers (tables + bancs) sont à votre disposition gratuitement. Si vous êtes intéressés par ce service, veuillez contacter la secrétaire de mairie. Un registre de prêt sera à signer lors de chaque emprunt, ainsi qu'au retour auprès d'un élu.

L'AIRE DE JEUX

Pendant la période scolaire :

L'aire de jeux n'est pas accessible pendant les horaires d'école.

L'aire de jeux est accessible le week-end.

L'aire de jeux est accessible le mercredi à partir de 14h.

L'aire de jeux est accessible les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 17h.

Pendant les vacances scolaires :

Lorsque les locaux sont occupés par le centre de loisirs, l'aire de jeux est accessible selon le calendrier d'occupation.

Lorsque l'aire de jeux est occupée l'après-midi par le centre de loisirs, elle est accessible au public à partir de 18h30.

Lorsque l'aire de jeux n'est pas occupée par le centre de loisirs, elle est accessible au public.

À titre exceptionnel, l'aire de jeux peut être interdite au public.

Pour le confort et le respect de tous, il est impératif de laisser cet endroit aussi propre que vous l'avez trouvé. Pour cela, de nombreuses poubelles sont mises à votre disposition.

HORAIRES SECRETARIAT DE MAIRIE

	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 – 12h30	
Mardi	8h30 – 12h30	13h30 – 17h00
Mercredi		
Jeudi	8h00 – 12h30	
Vendredi	8h00 – 12h30	13h30 – 18h00

BOURSES COMMUNALES

Tous les étudiants inscrits en enseignement supérieur (à partir du niveau Bac) sont priés de se faire connaître auprès de la mairie pour obtenir une bourse communale (pour une première demande se munir d'un RIB + certificat de scolarité) et ce dans les meilleurs délais. Sont également éligibles les étudiants inscrits en classe Prépa concours au prorata de la durée de formation.

À noter : cette bourse sera versée chaque année à partir du mois de mai, aux étudiants inscrits lors de la rentrée précédente.

AIDES DU CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

Permis B : pour bénéficier de l'aide au financement du permis de conduire B proposée par la Région Nouvelle-Aquitaine, vous devez répondre aux quatre critères suivants : être âgé de 17 à 25 ans révolus, être issu d'une formation de niveau bac ou infra bac, être engagé vers une insertion professionnelle, répondre à certaines conditions de ressources.

AIDE AUX BREVETS : BAFA, BAFA ET BNSSA

Au titre des priorités régionales qui visent, dans le cadre de l'égalité des chances, à encourager la prise d'autonomie et l'engagement des jeunes, la Région Nouvelle-Aquitaine prend en charge une partie des coûts des Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et de Directeur (BAFA et BAFA) et du Brevet national de Sécurité et de Sauveteur aquatique (BNSSA).

Cela concerne tous les jeunes entre 16 et 30 ans, domiciliés en Nouvelle-Aquitaine, dont le revenu fiscal de référence du foyer auquel ils sont rattachés est **inférieur ou égal à 12 000 € par part fiscale**.

L'aide régionale est attribuée à hauteur de :

- 200 € pour un BAFA,
- 400 € pour un BAFA,
- 150 € pour un BNSSA piscine,
- 400 € pour un BNSSA milieux naturels (parcours complet).

Les aides sont cumulables dans la limite d'une par brevet.

Pour plus de renseignements : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/economie-et-emploi/aides-aux-brevets-bafa-bafd-bnssa-0>

RECENSEMENT JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser, à 16 ans, auprès de sa mairie. C'est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours, examens publics et permis de conduire.

CIMETIÈRE

La commune a créé cinq caveaux. Quatre sont disponibles. Toute personne intéressée peut s'adresser à la Mairie.

CONCESSION CIMETIERE

Si vous possédez un caveau familial, assurez-vous que vous avez un titre de propriété. Celui-ci sera transmissible à vos descendants. Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à la mairie.

SITE INTERNET / INFOS VILLAGE

Sur le site internet isturitz.fr, vous trouverez à votre disposition toutes les informations, les communications, les démarches administratives, les comptes rendus des conseils municipaux et les dernières actualités de notre village.

Si vous souhaitez recevoir les informations par internet (infos village), veuillez le faire savoir en envoyant votre adresse courriel à : isturits-com@outlook.fr.

FIBRE

L'accès à la fibre 64 est désormais opérationnel sur notre commune auprès de plusieurs opérateurs. Si vous rencontrez des difficultés pour souscrire à un abonnement en raison de problèmes de réseaux, merci de faire remonter l'information au secrétariat de la mairie, nous nous engageons à faire le lien avec THD64. Vous pouvez par ce lien vérifier l'éligibilité de votre foyer à la fibre <http://thd64.fr/carte-deligibilite/>

COMMERCES ITINÉRANTS

Nous pouvons bénéficier de leurs produits et services :

- Le Food truck Mutturfin propose un menu hebdomadaire et des burgers frites à base de produits locaux, un mardi sur deux, devant le trinquet à partir de 18h45.
- La Rôtisserie est présente tous les vendredis soir sur le parking du trinquet et prépare des poulets rôtis, nuggets et frites maison

AGRICULTURE : RECENSEMENT DES BESOINS DU PAYS D'HASPARREN

Désireux d'accompagner le développement agricole sur les onze communes du Pays de Hasparren, les agriculteurs ont été invités à une réunion au mois de juillet 2022 afin de recenser les besoins et les propositions d'actions qui pourraient en découler.

Il a d'abord été rappelé que plusieurs modalités d'accompagnement de projets sont déjà en place au niveau de la CAPB avec les trois appels à projets suivants :

- Fermes innovantes et pratiques agroécologiques
- Circuits courts
- Nouveaux produits

Les porteurs de projets peuvent candidater jusqu'au 26 juin prochain. Pour tout renseignement et candidature : aap@communaute-paysbasque.fr

VMHE PAYS BASQUE : VISITE DE MALADES EN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

L'association recherche des personnes disposant de quelques heures par semaine, pour aller visiter bénévolement des résidents dans les **EHPAD Pausa Lekua à Isturits et Goxa Leku à Iholdy.**

Si vous aimeriez apporter un petit rayon de soleil à ces personnes qui manquent de visite, vous pouvez nous joindre par téléphone ou par mail.

Tél : 06 03 31 22 10

e-mail : vmeh-pb@sfr.fr

LA RANDONNÉE ET SES USAGES

L'arrivée des beaux jours est synonyme de balades et de randonnées sur nos sentiers et dans nos montagnes. Randonnons en toute sécurité et en prenant soin de notre environnement et des différents usages, comme les activités agricoles :

- Pensez à refermer les barrières derrière vous
- Evitez de partir en randonnée avec votre chien, sinon tenez-le en laisse
- N'essayez pas de toucher ou nourrir les animaux
- Les feux sont interdits
- Respectez les propriétés privées qui bordent les itinéraires



Pour plus d'informations : www.communaute-paysbasque.fr

NOUVELLE OBLIGATION DÉCLARATIVE POUR LES PROPRIÉTAIRES

Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette **nouvelle obligation déclarative**. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), nous indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de pré-remplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous avez **jusqu'au 30 juin 2023** pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00.

LES COMPÉTENCES DE LA CAPB

INFOS PRATIQUES	
EAU / ASSAINISSEMENT	Quartier Labiry, Route de Cambo - 64240 Tél. 05 59 29 17 72 Hasparren
DÉCHETS MÉNAGERS	Tél. 05 59 57 11 80 / 05 59 28 78 77 dechets.barnekalde@communaute-paysbasque.fr
SYNDICAT DES MOBILITÉS	Tél. 05 59 44 77 77 txiktxak@communaute-paysbasque.fr transportsscolaires@communaute-paysbasque.fr
PÔLE DU PAYS D'HASPARREN	Services généraux MAISON DE LA COMMUNAUTÉ - PÔLE PAYS DE HASPARREN 54, rue Francis Jammes - 64240 Hasparren Tél. 05 59 29 16 47

LES HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Briscons

- Lundi et Mercredi : 15h-19h
- Vendredi 10h-12h30 / 15h-19h
- Samedi : 10h-12h30 / 14h-18h

Hélette

- Mardi et Jeudi : 16h-19h
- Samedi : 10h-12h / 13h-17h

ÉVÈNEMENTS 2022

LES VENDREDIS DE L'ARBÉROUE

Les villages d'Isturitz, Ayherre, Saint Esteben et Saint Martin d'Arbéroue ont décidé de créer des animations hebdomadaires et régulières dans chacun de ces villages tout au long de l'été.

Les vendredis de l'Arbéroue ont donc permis aux villageois de la vallée, aux vacanciers et aux curieux de se retrouver dans le cadre de ces animations.

Ainsi, tout au long des mois de juillet et août, mutxikos, parties de pelote, démonstration de force basque, concours d'omelette, kantaldis, défis de bûcherons, balade et animations au sommet d'Abarratia etc. ont rythmé chaque vendredi, sous l'odeur des grillades et des talos servis par les associations et bénévoles de chaque village organisant la soirée.

La municipalité souhaite remercier l'ensemble des associations, des actrices et des acteurs des quatre villages qui se sont mobilisé(e)s et vous donnent rendez-vous cet été.



KORRIKA 2022

La KORRIKA est une course relais qui parcourt le Pays Basque durant 11 jours et 10 nuits sans interruption. Elle est organisée par AEK, la coordination des cours de Basque aux adultes, et a un double objectif : d'une part, étendre et renforcer la mobilisation des habitants du Pays Basque, et d'autre part, collecter les fonds nécessaires au développement des centres d'apprentissage de la langue aux adultes.

Cette année encore, les habitants et associations de notre village ont pris part à cette manifestation. L'association ARTETXEA, Arberoako JOALDUNAK, le comité des fêtes et le conseil municipal se sont rendus dans la bonne humeur sur les hauteurs d'Hasparren pour courir le kilomètre qui leur était réservé. Les plus aguerris ont, pour leur part, parcouru une distance beaucoup plus importante. Le rendez-vous est déjà pris pour soutenir cette initiative en 2024, ce qui nous permettra de nous entraîner afin de rivaliser avec les plus endurants !



L'ART DE LA RUE S'EST INVITÉ À ISTURITZ

Du 03 au 17 octobre 2022, l'artiste international américain originaire de San Francisco, John Wentz était en résidence artistique dans notre village.

Ce peintre contemporain, connu pour travailler plus particulièrement sur la figure humaine, a créé une fresque sur le fronton.

Cet événement s'inscrivait dans le cadre du festival « Point de vue », dédié au street-art (art urbain) et organisé depuis plus de 5 ans.

En 2022, le festival a reconduit sa formule : un festival de 5 jours sur Bayonne et des résidences artistiques pendant 15 jours dans 3 communes : Ustaritz, Irouléguy et Isturits.

Un moyen de découvrir cet art de la rue, cet art contemporain, de découvrir le travail de ces artistes. L'occasion pour les grands et les petits de voir des « graffeurs » travailler en direct, de voir jour après jour la création d'une fresque. Un « petit » musée à ciel ouvert. Une œuvre qui a changé le regard sur l'entrée du village.

Et puis, on pourrait se demander si l'histoire ne se répète pas...

Les hommes de la préhistoire qui ont résidé dans les grottes d'Isturits il y a plusieurs milliers d'années ont laissé de nombreuses peintures et gravures au niveau de la grotte Erberua qui en fait un lieu magique et exceptionnel de l'art rupestre. Comme le disait Banksy, un street-artiste très réputé : « Le street-art est au XXI^e siècle ce que l'art rupestre est à la préhistoire ».

Les habitants ont été invités à rencontrer John Wentz lors d'une matinée organisée au restaurant Haramboure pour lui présenter notre village, mais également pour échanger sur le déroulé et la réalisation de sa fresque. Une semaine plus tard, nous avons à nouveau échangé, à la cantine municipale cette fois, pour qu'il nous explique les différentes étapes de création et la finalité de son œuvre autour d'un verre et d'une petite collation, comme nous savons si bien le faire.



RÉFORME DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2023 et la nouvelle réforme de collecte des déchets, voici une liste non exhaustive des déchets recyclables.



POUR LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET EN CARTON, VOUS TRIIEZ DÉJÀ :

- Les bouteilles et les flacons en plastique
- Les petits cartons d'emballage, type boîte de céréales et de biscuits...
- Les emballages liquides alimentaires, type brique de lait et briquette de jus de fruits...

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023, VOUS TRIIEZ EN PLUS :

- Les sacs et sachets en plastique
- Les barquettes alimentaires en plastique
- Les films alimentaires en plastique
- Les pots de yaourt, de crème fraîche en plastique
- Les tubes de mayonnaise ou de dentifrice



POUR LES EMBALLAGES EN MÉTAL, VOUS TRIIEZ DÉJÀ :

- Les canettes de sodas
- Les boîtes de conserve
- Les bouteilles de sirop
- Les barquettes en aluminium
- Les aérosols (bien vides)

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023, VOUS TRIIEZ EN PLUS :

- Les capsules de café
- Les capsules de bouteilles
- Les couvercles des pots et bocaux
- Les tablettes (vides !) de médicaments



Est-ce que je vais payer mes déchets en fonction du poids ?

La communauté d'Agglomération n'a pas prévu de mettre en place ce type de facturation pour le moment car il a été constaté que l'ouverture des conteneurs conditionnée par l'utilisation d'un badge réduisait déjà de manière significative les quantités de déchets déposés. Les usagers trient d'avantage leurs déchets et cela évite à des personnes extérieures d'utiliser les bacs qui sont sur la voie publique.

Que faire quand nous perdons un badge ?

Contactez la communauté d'agglomération Pays Basque au 05 59 57 11 80 ou sur l'adresse Mail : dechets.barnekalde@communaute-paysbasque.fr (prix du badge : 5€)

Pour rappel

Tous les autres déchets (volumineux, dont les cartons, toxiques...) doivent être apportés en déchèterie. Les dépôts sauvages (même au pied des conteneurs) et le brûlage des déchets sont rigoureusement interdits et sont passibles d'amende.



LA VIE ASSOCIATIVE DU VILLAGE



COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'année 2022, le comité des fêtes a organisé et mené à bien 3 projets.

L'année débuta par le carnaval, en collaboration avec Artetxea, le 26 février. Sur le thème "Les habitants des hauteurs du village", une centaine de personnes a fait le déplacement au fronton d'Isturits pour partager une belle journée ensoleillée, autour d'une buvette le temps que la parade arrive sur Isturits.

Le second fût la soirée cidrerie, le 30 avril. Les personnes présentes ont pu se régaler d'un bon repas préparé par le *CUISTOT GOURMAND*. A partir de minuit, plusieurs personnes sont arrivées pour danser sur les musiques de *EDANTZA TALDEA*, qui a assuré la deuxième partie de soirée jusqu'à 04h00. Une soirée très agréable qui a été reconduite cette année en 2023 pour la cinquième fois.

Le troisième gros projet de l'année 2022 a été les fêtes du village, qui ont remporté un véritable succès cette année.

Comme tous les ans, les fêtes du village ont débuté le vendredi soir. Une soirée dansante animée par le groupe *ARBEROA TXARANGA* et *ANDONI OLLOKIEGI* a été proposée. Bonne ambiance et convivialité étaient au rendez-vous !

En ce qui concerne le samedi, quelques changements ont été mis en place : le traditionnel méchoui s'est tenu comme chaque année et a connu la réussite, avec près de 360 entrées. En revanche, la suite de la soirée ne s'est pas tenue comme les années précédentes au fronton. Le bal a directement eu lieu à la salle pour tous avec le groupe *KOLOKA* qui s'est occupé d'animer l'ensemble de la soirée.

Le dimanche, l'apéritif offert par le comité des fêtes a été animé par le groupe de Julen AHAMENE sur la place du village pour se retrouver ou raconter quelques potins de la veille ! Puis, une cinquantaine de personnes se sont déplacées l'après-midi pour tester leur force avec *ARBEROA XITOAK*, le groupe de force basque de Saint-Martin. Ce week-end des fêtes s'est terminé en beauté au fronton avec une dernière soirée animée par *SALTOKA*. Un dimanche de fête magnifique à Isturits !

L'année s'est clôturée avec la journée des villageois, le 22 octobre, pour partager un bon repas préparé par Sébastien OLAÏZOLA et nous-même. Les fans de rugby ont pu suivre le match Bayonne/Perpignan en direct sur le grand écran et les danseurs ont pu faire quelques pas sur la musique du groupe *AISTRIKA*.

Au niveau du bureau, un renouvellement a été fait au mois de décembre. Il est désormais composé comme suit : David ETCHEMENDY et Iban SAINT-ESTEBEN prennent le rôle de président. Manon MESPLES conserve sa fonction de trésorière. Et Anaïs CASEMAJOR garde son rôle de secrétaire avec Bixente HARAMBOURE.

Le comité tient à remercier tous les bénévoles pour leur implication. Un grand merci également aux plus jeunes qui nous ont rejoints cette année !

Une grande reconnaissance envers vous, villageois, pour votre générosité, votre participation, votre bonne humeur... On vous dit à très vite !





ARTETXEA

Cette année aussi nous avons souhaité proposer des animations variées à destination d'un large public.

Voici un bilan de ces propositions :

Le 18 février, 12 équipes ont participé au tournoi de mus du Pays-Basque. Trois d'entre elles s'étaient qualifiées pour la finale de Basse Navarre mais malheureusement personne n'a atteint la grande finale.

Le 26 février le carnaval du pays d'Hasparren a fait une halte sur la place du village. A cette occasion, avec le comité des fêtes, nous avons proposé bar et talos.

Le 2 avril nous avons participé à la Korrika. La course ne passant pas par le village cette année, nous avons rendez-vous sur les hauteurs de Paxkonja. Nous y avons couru le kilomètre acheté avec les Joalduns, le comité des fêtes et la mairie.

Le 29 juillet, une douzaine d'équipe a participé au concours d'omelette que nous avons organisé avec les Joalduns. Cette soirée a été proposé dans le cadre des « vendredis de l'Arberoue » .

Le 27 août, Gari, du célèbre groupe Hertzainak, a présenté son dernier album lors de notre kantaldi annuel. La deuxième partie a été assurée par le groupe souletin, Xiberotarrak.

Le 1er Octobre, après avoir travaillé pendant plus de 3 mois avec l'aide de Peio Berterretche, une douzaine de jeunes villageois ont joué les pièces de théâtre « Edgar » et « Mtoa ». Par la suite, ils ont été invités à Briscous et Hélette.

Le 2 octobre nous avons apprécié le bon marmitakoa. Le repas était animé par Watson. Erramun Martikorena nous a fait le plaisir de venir chanter quelques-uns de ses tubes !

Le 27 novembre il y a eu la dégustation de vin. Au programme : du bon vin, des bons pintxos et le concert de Morau.

Le 3 décembre le repas avec les bertsolaris Unai Iturriaga et Igor Elortza a connu un réel succès. Une centaine de personne a pu apprécier le bon repas et le talent de ces deux bertsolaris! Nous avons organisé cette soirée avec les Joalduns dans le cadre d'Euskaraldia.

Le 10 décembre, devant un public restreint, une douzaine de villageois ont joué la pièce de théâtre « Mandotik astorat ». Peut-être la joueront-ils devant un plus large public en 2023 !

Par ailleurs, sachez que nous proposons différentes activités régulières tout au long de l'année : Yoseikan Budo pour enfants et adultes, cours de Step pour enfants et adultes, cours de Basque pour adultes, ateliers de Communication Non Violente pour adultes et cours de guitare et chants pour adultes.

Pour 2023, nous continuerons de proposer un programme varié.

L'association se porte bien, nous sommes heureux du partenariat avec les autres associations du village et nous souhaitons continuer dans ce sens-là.

Si vous voulez des informations sur l'association contactez-nous !

Tél : 06 31 64 60 88





ERBERUA

Nous avons débuté l'Assemblée Générale d'ERBERUA du 3 Mars 2023 en ayant une pensée pour Jean Jacques Ascery qui nous a quitté le 11 Aout 2022. L'Association, tous les membres, l'ensemble des bénévoles sommes aux cotés de Bernadette et de sa famille pour les aider à surmonter cette douloureuse épreuve.

Plusieurs manifestations durant l'année 2022 :

- **Tournoi Pala Ancha 2021/2022**

Il a réuni 53 équipes, issues de tout le Pays Basque. Il a débuté le 29 novembre 2021 et s'est terminé par les finales, le samedi 2 avril 2022, qui ont été suivies d'un repas au Restaurant HORDAGO où nous étions 29 personnes.

Grace à l'implication de plusieurs bénévoles, il a été généreusement doté, nous les remercions vivement, les joueurs étaient ravis de leurs cadeaux.

Sans bénévole, pas de tournoi, nous remercions Eric Mimiague pour les Affiches, Jean Marc Daraspe qui a géré les inscriptions ; Philippe Garispe, les parties reportées et l'élaboration du calendrier avec Battitte Erreçaret et Véronique Garay ; José Carceller la responsabilité du fonctionnement de la buvette ; tous les juges et les personnes qui ont géré la buvette.

- **Sortie des bénévoles du samedi 4 juin 2022**

Nous sommes allés en bus à AHUSQUY, à Aussurucq, nous avons déjeuné à l'Auberge. Nous étions 30 personnes ; petit bémol, le temps maussade nous a empêché d'admirer les magnifiques paysages de montagne. Malgré cela, la journée s'est très bien passée, dans une ambiance chaleureuse, les participants étaient ravis, elle s'est terminée par une omelette à Hordago avec 15 personnes.

- **Randonnée du 30 octobre 2022**

643 participants dont 417 pédestre et 227 VTT, adultes et enfants.

Nous avons choisi l'Association "D'Héauritz à Paris 2024" comme bénéficiaire des 1€ par inscription. Cette aide permettra à 6 personnes en situation de handicap du centre d'Héauritz de se rendre à Paris pour assister aux jeux paralympiques en septembre 2024.

Nous remercions vivement :

- Les bénévoles qui le jour J, apportent leur aide aux parkings, aux inscriptions, aux ravitaillements, dans les différents points de sécurité, au service restauration, aux cuisinières : Bernadette et Virginie ; qui se sont mobilisés pour la réussite de la journée.

- Les différents propriétaires qui nous autorisent à passer sur leurs terres.

- Les personnes qui se sont retrouvées pendant quelques soirs pour nettoyer les circuits, d'autres ont débroussaillé pendant la journée.

- Jean Michel et Sylvain Donapetry qui ont mis à disposition leur champ afin que de nombreux véhicules se garent en toute sécurité.

En une journée, Isturits a accueilli une population supérieure à celle du village, cela demande la mobilisation d'une soixantaine de personnes.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE GORATIK D'ISTURITZ

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) d'Isturitz rassemble actuellement une trentaine de chasseurs (dont la moitié ne résident pas sur notre commune) sur une surface d'environ 1300 hectares.

Le gibier qu'on y rencontre est sauvage puisqu'aucun lâcher n'a été effectué depuis maintenant plus d'une dizaine d'années. Bien entendu, les chevreuils, sangliers, renards mais surtout les lièvres, faisans ou lapins (petits gibiers qui nécessitent souvent des opérations de repeuplement) que vous croiserez lors de vos balades sont nés et vivent sur un territoire qu'ils connaissent parfaitement.

Depuis maintenant deux ans, un cerf se balade également sur les hauteurs d'Isturitz, Orègue et St Martin d'Arbéroue. Quelques chasseurs l'ont aperçu ... D'autres (moins chanceux mais très observateurs) ont vu quelques indices de présence : des traces dans la boue ou des écorçages sur des arbres.

Comme les années précédentes, la chasse du grand gibier (chevreuils / sangliers) occupe la plupart des chasseurs que ce soit en chasse collective (battues) ou individuelles (approche ou affût). Actuellement sur la commune d'Isturitz, environ 1/3 des chevreuils attribués au plan de chasse (16 animaux / saison) sont chassés à l'approche / affût.

Les chasseurs au chien d'arrêt (faisans et bécasses) ont aussi de belles opportunités : un faible nombre de pratiquants sur un territoire vaste (avec plusieurs secteurs sans aucune habitation) et donc une très faible pression de chasse.

Vous l'aurez compris, le chasseur et son / ses chien(s) évoluant à Isturitz bénéficient de très bonnes conditions pour pratiquer leur activité.

Comme déjà dit, la chasse, c'est le grand air, l'effort physique, le travail de son / ses chien(s), la bredouille souvent, la réussite parfois. Mais c'est surtout une activité qui nous (re)connecte à notre environnement, aux autres (les pratiquants sont de différentes générations et / ou de classes sociales ou de professions totalement différentes) et au plaisir de la table ...

A ce sujet, l'ACCA propose à la vente divers produits à base de sanglier :

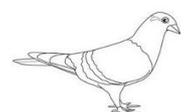
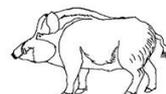
- Axoa : 12 € / conserve de 1,200 kg
- Saucisses : 11€ / pochette sous vide de 1 kg,
- Saucisson : 5 € / pièce
- Pâté : 3,5€ / conserve de 250 grammes

Pour plus d'informations (achat de saucisses / saucisson, souhait de découvrir un mode de chasse, questions relatives au permis de chasser, ...), n'hésitez pas à contacter un membre du bureau de l'ACCA :

Guillaume LABARERE : 06.59.91.88.04,

Peyo ETCHEGOYEN : 06.79.71.67.46,

Jon ETCHART : 07.82.66.15.67



APE BIGA BAT

Je tiens en premier à remercier tous les membres actifs de l'association APE BIGA BAT et leurs partenaires pour leur implication dans la réussite des manifestations réalisées cette année.

Notre association cherche à donner un maximum de moyens aux écoles du RPI pour leur permettre de faire découvrir de multiples activités à ses enfants inscrits.

Pour ce faire, nous organisons les manifestations suivantes :

- Tournoi de Mus en février
- Vente de gâteaux
- Randonnée pédestre le 1er mai

Cette année nous avons organisé une nouvelle manifestation le 20 novembre 2022, une bourse aux jouets avec une vente de gâteaux devant l'école d'Isturitz. C'était une toute première pour nous et cela a fonctionné à merveille puisque nous avons récolté plus de 700€ de bénéfices entre la vente de jouets et de gâteaux.

En ce qui concerne notre tournoi de mus, comme chaque année, nous avons eu de nombreux participants, au total 76 joueurs, et nous avons fait plus de 1200€ de bénéfices, nous remercions encore les commerçants qui nous ont aidé pour cet évènement et les parents bénévoles présents ce jour-là.

Nous sommes actuellement en train d'organiser notre randonnée du 1^{er} mai qui, nous espérons, sera comme les années précédentes une belle journée afin que nos randonneurs puissent être avec nous. Les fonds récoltés permettront comme chaque année de participer financièrement aux sorties scolaires des enfants.

Nous avons aussi organisé la fête de Noël avec la participation de l'école et la venue d'Olentzero, les enfants ont été sous le charme.

Nous fournissons également une participation financière à chaque école, ce qui leur permet d'acheter des cadeaux de Noël et du matériel pédagogique.

Vraisemblablement, l'association va maintenir toutes ces activités l'année prochaine.

Le succès rencontré chaque année nous motive à perpétuer ces manifestations. La joie exprimée des enfants lors des activités périscolaires est aussi une grande source de satisfaction.

Présidente de l'APE

Mme Marlène NOGUE

✉: apebigabat@gmail.com





ARBEROA IKASTOLA AINTZINA

Arberoa Ikastola Aintzina est une association constituée de parents d'élèves d'Isturitz qui œuvrent pour le soutien et la promotion d'Arberoa Ikastola (école intercommunale immersive en langue basque basée à Saint Martin d'Arbéroue).

Diverses manifestations sont donc organisées chaque année afin de :

- Collecter des fonds qui servent à financer le fonctionnement de cette école (salaires des 3 ATSEM, achats de fournitures et de matériel, goûters ...),
- Participer à la vie de notre commune.

En 2022, nous avons pu organiser plus d'évènements que les deux années précédentes qui avaient été perturbées par le COVID.

Tout d'abord nous avons la chance d'avoir des parents musiciens, ainsi *Arberoa Txaranga* est sollicitée par différents organisateurs pour assurer leurs animations (une dizaine de sorties en 2022) – le cachet de la Txaranga est reversée à l'ikastola après chaque prestation. Ensuite, dans le cadre de la *Korrika Kulturala*, nous avons organisé une après-midi à Artetxea en présence de 4 bertsolari en mars. En avril et mai, une vente de chocolats a eu lieu ainsi que des ventes de gâteaux (dans le cadre des élections législatives et en faveur de *Integratio Batzordea*). Fin avril également, notre spectacle de danses avec, en tête d'affiche *Zarena Zarelako*, a rencontré un franc succès à Mendeala (Hasparren) – A l'instar de la pièce de théâtre *Saga Ikastola* donnée à Armendaritz par les parents de Garaziko ikastola au mois de mai. En juin nous avons coorganisé *Hiru Zango* avec l'ikastola Ezkia (Hasparren). Nous avons ensuite fêté *Arberoa Eguna* le 25 juin. À l'initiative des mairies de St Martin, St Esteben, Isturitz et Ayherre, nous avons participé aux animations estivales du vendredi soir en ouvrant le bal avec une soirée *Mutxiko*. Durant l'été nous avons terminé les travaux du parking de l'ikastola. En novembre, nous avons assuré la restauration dans le cadre de la course des collines organisée par Belorritz. Début décembre, le marché de Noël a fait son retour à Isturitz. En parallèle, nous avons de nouveau proposé la vente de produits d'usage quotidien, pour mettre encore plus d'Euskara dans notre vie.



Visitez notre site web :
www.arberoaikastola.org

Le projet d'école d'Arberoa Ikastola porte sur la Communication Non Violente (CNV), le développement de l'autonomie et de la personnalité ainsi que le respect de l'environnement (tri des déchets, compostage, jardinage, goûter commun bio, ...).

Ouverte en septembre 2008 (avec 5 élèves lors de la première rentrée), 56 enfants ont effectué la rentrée 2022/2023.

Si vous voulez en savoir davantage sur le mode de fonctionnement ou la pédagogie en place, n'hésitez pas à contacter :

- l'ikastola : 05.59.29.76.23

- un des parents : Aline Dupouy : 09.60.14.79.30 / Sandrine Arotçaréna : 05.59.29.46.25



ABARRATIA

En 2022, ce sont 74 pilotaris (52 en main-nue et 22 en paleta gomme) qui se sont régulièrement entraînés dans les trinquets et fronton d'Ayherre et Isturits et qui ont participé aux différents championnats. Plusieurs équipes ont atteint les phases finales et certaines la finale (tableau ci-dessous).

Comme Pierre Etcheverry en 2021, qui trace sa route en 1^{er} série, les jeunes Mattin Durruty et Xabi Hargindeguy ont intégré le centre de formation au trinquet BERRIA à Hasparren en septembre 2022, ce qui est une fierté pour le club.

En ce qui concerne les points forts, le club a participé en juillet et août aux « Vendredis de l'Arbéroue » ainsi qu'à la korrika.

2023 a démarré dans la même dynamique que 2022, des finales ayant été disputées sur janvier et février. Cette année est une année importante pour ABARRATIA, puisque l'association fête ses 30 ans. Une journée festive est prévue le samedi 02 septembre 2023 à Ayherre.

DATE	LIEU	CHAMPIONNAT	EQUIPES	SCORE
16/01/2022	ARCANGUES	Finale Championnat de France main-nue trinquet - Cadets	AZKAINDARRAK BAT (Larzabal Iban - Gonzalez Oihan) ABARRATIA 01 (Duhalde Xalbat - Echevertz Mattin)	40 22
29/01/2022	AYHERRE	Finale C.T.P.B. main-nue trinquet Poussins - Groupe B	URRUNARRAK 01 (Chipi Beñat - Calvo Rodriguez Urko) ABARRATIA 01 (Corret Paul - Supervielle Malmose Ekhi)	25 40
17/07/2022	ANHAUX	Finale C.T.P.B. main-nue place libre - Benjamins Gr B	SARAKO IZARRA 02 (Vella Barneix Mani - Marin Imaz Eneko) ABARRATIA 02 (Oihenart-Etxart Johane - Amestoy Mensosa)	30 12
19/08/2022	RIVIERE	Finale Championnat de France main-nue place libre - Juniors	ABARRATIA (Garateix Antton - Oihenart-Etxart Iztebe) IRISARTARRAK (Berrogain Andde - Bidart Paolo)	11 30
19/11/2022	USTARITZ	Finale C.T.P.B. paleta gomme creuse féminine - Cadettes Gr B	ABARRATIA 01 (Durruty Maiana - Etcheverry Emma) DENEK BAT 04 (Moustirats Zoé - Barberarena Ermine)	09/15/05 15/14/10
11/12/2022	IRISSARRY	Finale C.T.P.B main-nue trinquet Juniors - Groupe A	DENEK BAT 01 (Lagourgue Raphaël - Lelandais Patxi) ABARRATIA 01 (Duhalde Xalbat - Martinon Allande)	40 34



**Johane Oihenart-Etxart – Mendosa Amestoy
ANHAUX le 17/07/2022**



**Iztebe Oihenart-Etxart et Antton Garateix
RIVIERE le 19/08/202**

